

**Etangs, lagunes, marais, rivières, tourbières..., les zones humides sont de hauts lieux de production biologique, qui abritent une diversité extraordinaire d'espèces végétales et animales.**

**Grâce à cette richesse biologique, ces milieux sont aussi des supports d'activités traditionnelles comme la pêche et la conchyliculture.**

**Venez découvrir ces richesses naturelles et leur rôle dans le maintien des activités de pêche !**



**50% des zones humides de la planète ont disparu en 30 ans**

**Les zones humides méditerranéennes : un patrimoine naturel, économique et social toujours menacé.**

De Nice à Perpignan en passant par la Corse, les zones humides méditerranéennes, d'une grande diversité, constituent d'importants réservoirs de biodiversité.

Milieux de transition entre la terre et la mer, leurs caractéristiques physiques et leurs fonctionnements font des zones humides du littoral méditerranéen des milieux privilégiés de reproduction ou de croissance de nombreuses espèces.

Leurs richesses biologiques, leurs différences de salinité, de niveau d'eau, de courantologie, de végétation, créent une mosaïque de milieux très attractive notamment pour de nombreuses espèces de poissons, à l'un ou l'autre des stades de leur vie.

Certains viendront s'y reproduire, d'autres nés en mer viendront pour bénéficier de conditions et de ressources alimentaires idéales pour leur croissance, d'autres ne feront que passer durant une période de l'année. Mais pour chacune de ces espèces, leurs séjours dans les zones humides littorales est vital.

Les moules, les huîtres, les écrevisses, trouvent elles aussi des conditions de vie idéales, très favorables à leur croissance et à leur reproduction.

Tout en assurant ce rôle dans les cycles de vie de ces espèces, les zones humides remplissent d'autres fonctions. Elles contribuent notamment à atténuer l'impact des inondations, l'ampleur des crues et contribuent, dans une certaine mesure, à l'épuration des eaux.

Pourtant, ce patrimoine naturel a été considérablement dégradé ou détruit, essentiellement au cours du 20<sup>ème</sup> siècle, par drainage, comblement, morcellement, tous ces travaux empêchant ou modifiant les échanges hydrologiques et biologiques essentiels au maintien de l'activité biologique.

L'augmentation démographique, la pression urbaine et industrielle autour des zones humides sont aussi à l'origine de la dégradation de la qualité des eaux, qualité dont dépendent tous les organismes vivants.

Certaines pratiques de pêches ou de conchylicultures ont également contribué à dégrader les milieux, donc les conditions de vie des espèces et par conséquent les stocks de poisson.

Enfin, les changements globaux, le réchauffement du climat, le réchauffement des eaux peu profondes des zones humides, l'introduction d'espèces exotiques, sont également des facteurs de modification des milieux et de mise en concurrence des espèces.

**Protéger les zones humides constitue donc un enjeu majeur. C'est l'affaire de tous : gestionnaires, élus, professionnels et citoyens.**



#### Les zones humides et la pêche en Méditerranée

La pêche (anguille, dorade, muge, atherine) et le ramassage des coquillages (palourde, huître, moule) sont les pratiques les plus anciennes que les hommes aient exercées sur les lagunes. Depuis la fin des années 80, cette activité est en déclin en raison de la diminution des stocks. L'installation de nouveaux pêcheurs est devenue rare. Les difficultés rencontrées par la pêche aux petits métiers ont poussé les pêcheurs des lagunes à diversifier leurs activités, en se tournant notamment vers une activité mixte mer-lagune ou vers la conchyliculture.

La conchyliculture est apparue à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et s'est développée sur 4 lagunes (Thau, Leucate, Diana et Urbino en Corse). Les enjeux économiques et sanitaires liés à la production et à la consommation des coquillages obligent les pouvoirs publics à surveiller régulièrement la qualité des lagunes. Néanmoins, une dégradation de la qualité biologique des eaux provoque régulièrement des crises de « malague », dues à une surcharge des eaux en matière organique provoquant des taux de mortalité importants de coquillages. De plus, la présence passagère massive de certaines algues toxiques (Alexandrium et Dinophysis) rend ponctuellement les coquillages impropres à la commercialisation et à la consommation.

**Principaux bénéficiaires des actions de reconquête de la qualité des eaux, les conchyliculteurs et les pêcheurs doivent également, par de bonnes pratiques individuelles, tout mettre en œuvre pour contribuer à la préservation du milieu, garante du maintien de leurs activités.**

#### Les zones humides Méditerranéennes en quelques chiffres...

- **en Provence-Alpes-Côte d'Azur :**  
41615 ha de lagunes  
25329 ha de zones humides périphériques
- **en Languedoc-Roussillon :**  
35885 ha de lagune  
23090 ha de zones humides périphériques
- **en Corse :**  
2836 ha de lagune  
589 ha de zones humides périphériques

Au total, sur les 3 régions, les lagunes couvrent 80336 ha et les zones humides périphériques environ 49008 ha. Les marais salants couvrent une superficie d'environ 25900 ha (Aigues-Mortes, Salin-de-Graud et Berre)

Les milieux lagunaires méditerranéens sont utilisés par 252 espèces d'oiseaux (la France en compte 350 espèces).

Les zones humides littorales méditerranéennes concentrent la totalité des effectifs de flamants roses présents sur notre territoire, soit environ 40 000 individus.

Les lagunes accueillent également plus de 40% des espèces d'amphibiens français.

En 2004, le nombre de pêcheurs en lagune en méditerranée française est environ de 600 et le nombre de conchyliculteurs de 800 (localisés à 90% environ sur l'étang de Thau)

La conchyliculture sur l'étang de Thau génère 2500 emplois directs et autant d'emplois indirects, pour une production de 20 000 tonnes par an et un chiffre d'affaire de 24 millions d'euros. La lagune de Thau représente 10% de la production d'huîtres françaises.

La pêche lagunaire en Languedoc-Roussillon regroupe plus de 500 professionnels et engendre un chiffre d'affaires estimé à 15 millions d'euros. En PACA, le nombre de pêcheur en lagune est environ de 70 et en Corse d'une vingtaine.

